

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 DASES 68G Subvention (95.000 euros) et avenant n°2 à la convention avec l'association Médecins du Monde (18e)

Mme Anne SOUYRIS, rapporteure.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L3211-1, L3411-1 et suivants ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental, lui propose de l'autoriser à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle avec Médecins du Monde et d'accorder une subvention à cette association ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne SOUYRIS, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer avec l'association Médecins du Monde, 62 rue Marcadet (18e), l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle du 5 décembre 2017 dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 95.000 euros est attribuée à l'association Médecins du Monde (SIMPA 20399 – dossiers 2018_03420, 2018_03087 et 2018_03600) au titre de l'année 2018.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée à la rubrique 412, destination 4120001, chapitre 65, nature 65748 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2018 et suivants sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO